



## Résultats des suivis piscicoles – année 2025



# Introduction

La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique dispose des moyens humains et techniques pour la réalisation d'opérations de pêche à l'électricité. Ces opérations de connaissances peuvent être réalisées pour le compte de la FAPPMA ou de maîtres d'ouvrage extérieurs :

- Inventaires piscicoles à but de connaissance réalisés pour divers motifs (CTEC, réseau de suivi départemental, suivis spécifiques de certaines espèces, volet connaissance des PPRE des syndicats de rivière, etc.)
- Evaluation de l'efficacité de travaux de restauration (état initial puis suivi post-travaux) : restauration de frayères, restauration de la continuité écologique, renaturation de cours d'eau, etc.

Par ailleurs, la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est régulièrement sollicitée pour la réalisation de pêches de sauvetage ; ces opérations sont réalisées avec le matériel de pêche à l'électricité combiné au passage d'un filet dans certains cas. La FAPPMA est équipée de deux véhicules pour le transport de poissons si besoin.

Ce document constitue une synthèse des opérations réalisées au cours de l'année. La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique tient à disposition de toutes personnes intéressées les résultats détaillés de chaque opération (fiches annuaires type « WAMA » ou compte-rendu des pêches de sauvetage) et reste à disposition pour échanger sur le sujet. Les données seront également publiées sur l'Observatoire des poissons du bassin Seine-Normandie (<https://www.observatoire-poissons-seine-normandie.fr/>) et la base de données régionale Clicnat.



Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement



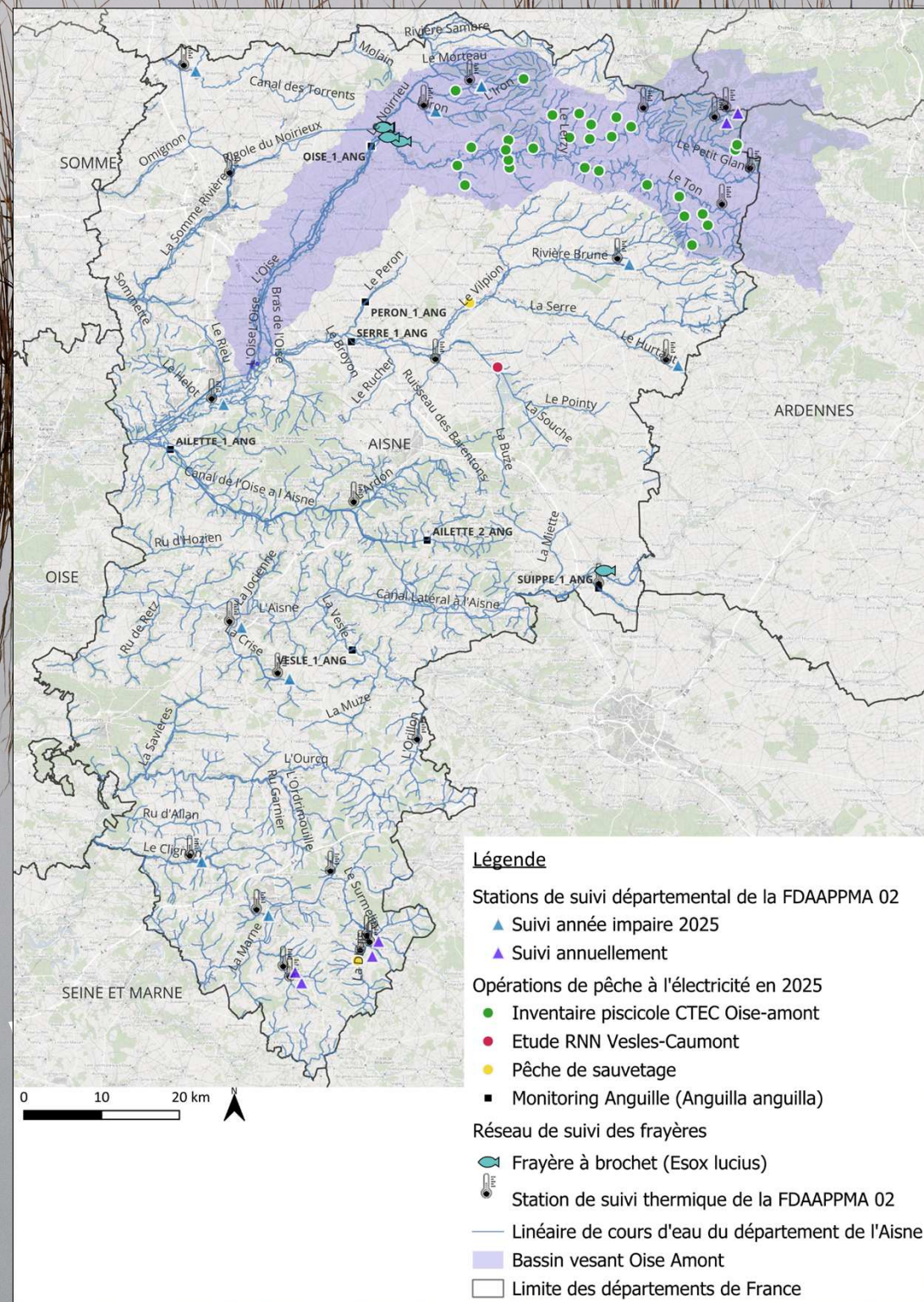
# Les opérations 2025

Au total, ce sont plus de **60** inventaires piscicoles qui ont été réalisés en 2025 dans le département:

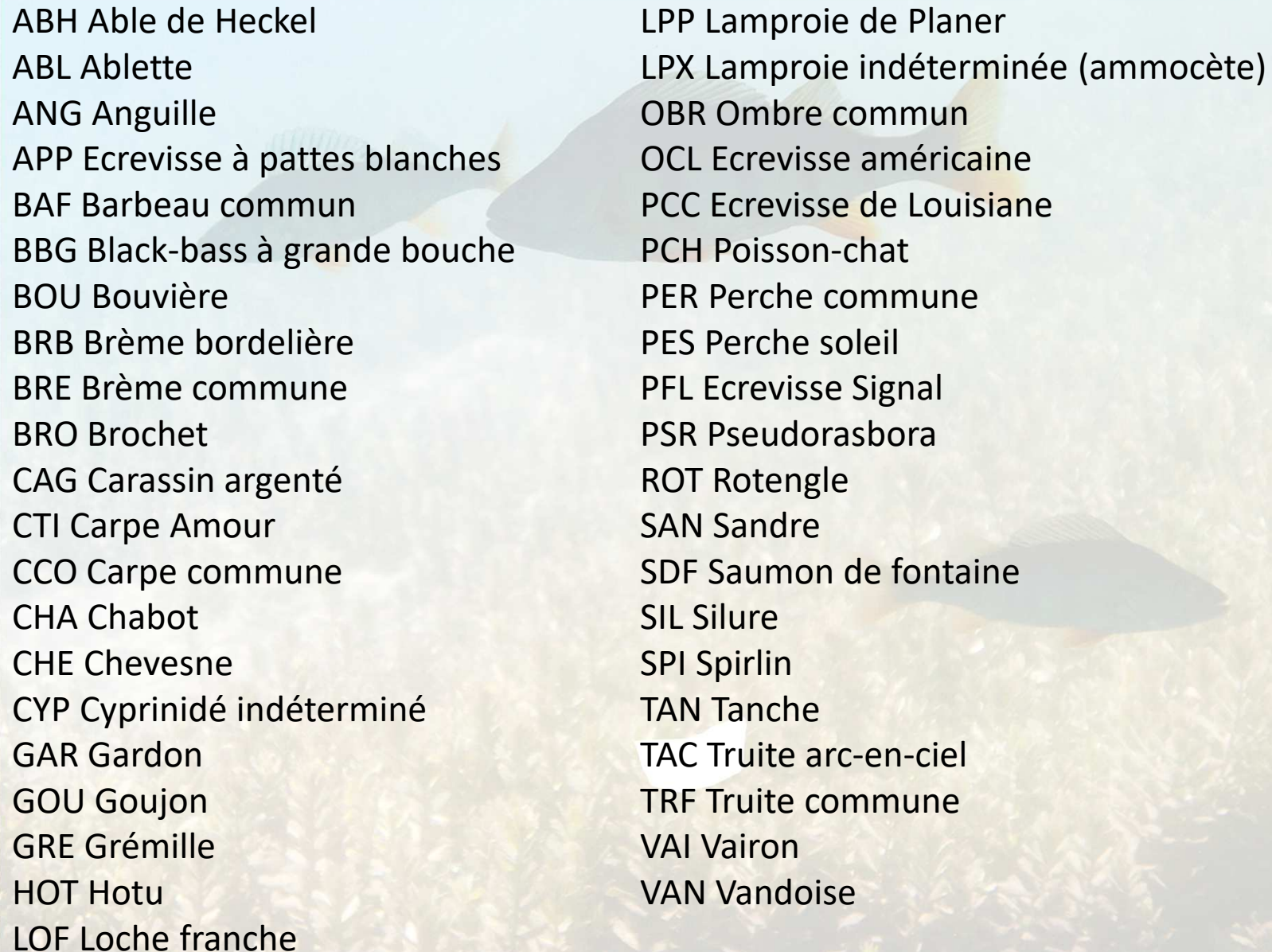
- **14** opérations dans le cadre du réseau de suivi départemental
- **26** opérations dans le cadre du CTEC Oise amont
- **1** opérations dans le cadre du suivi de la fonctionnalité de travaux réalisés (état initial avant travaux)
- **5** opérations de suivi de la fonctionnalité d'annexes hydrauliques restaurées pour la reproduction du Brochet
- **6** opérations réalisées dans le cadre de l'étude sur la RNN des marais de Vesles-et-Caumont (plusieurs interventions destinées à la capture des espèces destinées à être marquées pour l'étude)
- **6** opérations dans le cadre du Monitoring Anguille
- **2** opérations de sauvetage

Les opérations qui ont été annulées du fait des conditions hydrologiques et/ou de panne matérielle sont les suivantes:

- Frayère de Pignicourt (assec) sur la rivière Aisne
- Frayère de Vauxaillon (assec) sur la rivière Ailette



# Glossaire



ABH Able de Heckel	LPP Lamproie de Planer
ABL Ablette	LPX Lamproie indéterminée (ammocète)
ANG Anguille	OBR Ombre commun
APP Ecrevisse à pattes blanches	OCL Ecrevisse américaine
BAF Barbeau commun	PCC Ecrevisse de Louisiane
BBG Black-bass à grande bouche	PCH Poisson-chat
BOU Bouvière	PER Perche commune
BRB Brème bordelière	PES Perche soleil
BRE Brème commune	PFL Ecrevisse Signal
BRO Brochet	PSR Pseudorasbora
CAG Carassin argenté	ROT Rotengle
CTI Carpe Amour	SAN Sandre
CCO Carpe commune	SDF Saumon de fontaine
CHA Chabot	SIL Silure
CHE Chevesne	SPI Spirlin
CYP Cyprinidé indéterminé	TAN Tanche
GAR Gardon	TAC Truite arc-en-ciel
GOU Goujon	TRF Truite commune
GRE Grémille	VAI Vairon
HOT Hotu	VAN Vandoise
LOF Loche franche	

# Réseau départemental de suivi piscicole

Stations patrimoniales  
(suivi annuel)



# L'Artoise à Saint-Michel

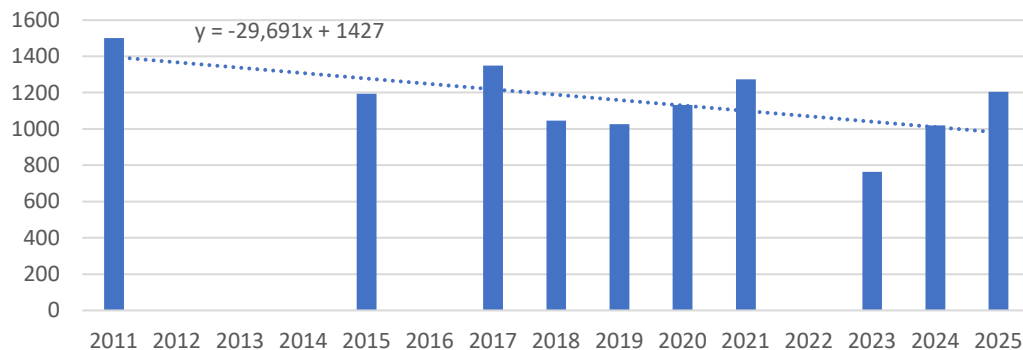
Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
02/10/2025	Etréaupont/Saint-Michel	1 <sup>er</sup> passage: 32 minutes 2 <sup>ème</sup> passage: 24 minutes	Réseau de suivi départemental

## Résultats

Longueur	122 m	Surface échantillonnée		439 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	95	2157	11	6
Loche franche	84	1914	8	9
Lamproie de Planer	5	114	1	1
Lamproie (*)	3	68	«	«
Ombre commun	1	23	«	«
Ecrevisse signal	67	1526	9	14
Truite de rivière	53	1204	7	55
Vairon	509	11584	63	15
<b>Total</b>		<b>18 590</b>	<b>100 %</b>	<b>99</b>

(\*) s'agissant d'ammocètes, il n'est pas possible à ce stade de déterminer à coup sûr l'espèce de Lamproie concernée même s'il y a de fortes chances qu'il s'agisse de Lamproie de Planer

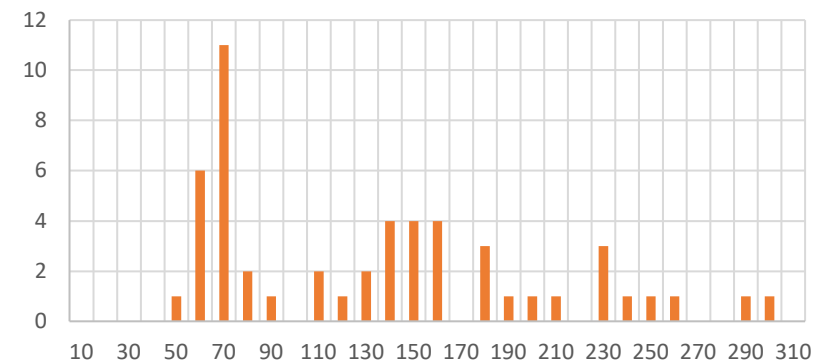
Evolution de la densité en TRF (ind/ha) sur l'Artoise à Saint-Michel



Le peuplement piscicole de l'Artoise est cohérent par rapport à la typologie du cours d'eau même si les résultats de ces dernières années laissent à penser qu'il a tendance à se dégrader avec une tendance à la baisse de la densité de Truite fario; cette tendance sera à suivre dans le temps long étant donné que c'est la valeur de début de suivi en 2011 qui vient tronquer la tendance (les autres années de suivi laisseraient à penser que les densités de TRF obéissent à une sorte de cycle de 4 ans). A noter l'absence de capture d'espèces de contexte intermédiaire (Chevesne, cyprinidés...) qu'on peut retrouver actuellement sur cette station. A noter aussi la présence d'un individu 0+ d'Ombre commun.

La répartition des effectifs de truite fario par classe de taille est cohérente et ne laisse pas apparaître d'absence de cohorte.

Répartition des classes de taille de TRF sur l'Artoise à Saint-Michel



# L'Artoise à Watigny

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
02/10/2025	Etréaupont/Saint-Michel	1 <sup>er</sup> passage: 34 minutes 2 <sup>ème</sup> passage: 35 minutes	Réseau de suivi départemental

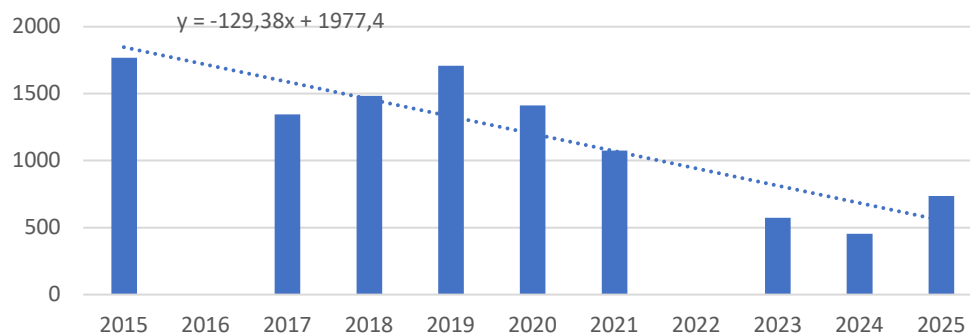
Résultats				
Longueur	108 m	Surface échantillonnée		691 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	64	926	7	3
Chevesne	17	250	2	54
Gardon	2	29	«	2
Goujon	1	14	«	«
Loche franche	77	1110	6	5
Perche	3	43	«	4
Ecrevisse signal	45	651	5	8
Truite de rivière	51	737	5	37
Vairon	1199	17340	73	13
<b>Total</b>		<b>21259</b>	<b>100 %</b>	<b>126</b>

Le constat est le même que sur la station précédente située en aval de celle-ci. Si les espèces euryèces comme le Chevesne, le Gardon et la Perche commune sont déjà implantées depuis le début de suivi, il convient de noter une augmentation de leur capture, en termes de densité et de biomasse, en particulier pour le chevesne.

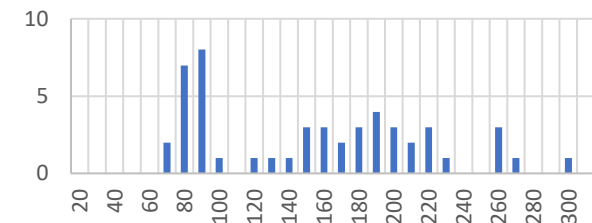
La densité de Truite fario évolue aussi très défavorablement (cf. courbe de tendance). La distribution des classes de taille est encourageante avec une bonne représentation des cohortes 0+ et 1+ (bonne reproduction en 2024 et 2025) mais avec un nombre d'individus adultes plutôt faible témoignant de mauvaises reproductions les années passées (2022 et 2023 notamment).

La poursuite du suivi de ces deux stations dans le temps va être importante afin d'évaluer la résilience du milieu. En effet, cette station, située plus en amont est plus dégradée car elle est située à l'entrée du massif forestier et plus proche du tronçon belge de l'Artoise qui est fortement dégradé en amont (ripisylve dégradée, présence d'étangs...) contrairement à la station de Saint-Michel qui, elle, bénéficie de la protection offerte par le couvert forestier (refuge thermique).

Evolution de la densité en TRF (ind/ha) sur l'Artoise à Watigny



Répartition des classes de taille de TRF sur l'Artoise à Watigny



# La Dhuis à Condé-en-Brie

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
08/10/2025	Condé-en-Brie	1 <sup>er</sup> passage: 55 minutes 2 <sup>ème</sup> passage: 42 minutes	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	128 m	Surface échantillonnée		783 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	2	26	«	21
Chabot fluviatile	1388	17715	79	41
Chevesne	18	231	2	92
Loche franche	64	817	5	4
Lamproie de Planer	2	26	«	«
Lamproie (*)	2	26	«	«
Truite de rivière	16	204	2	23
Vairon	116	1481	11	3
<b>Total</b>		<b>20526</b>	<b>100 %</b>	<b>184</b>

(\*) s'agissant d'ammocètes, il n'est pas possible à ce stade de déterminer à coup sûr l'espèce de Lamproie concernée même s'il y a de fortes chances qu'il s'agisse de Lamproie de Planer

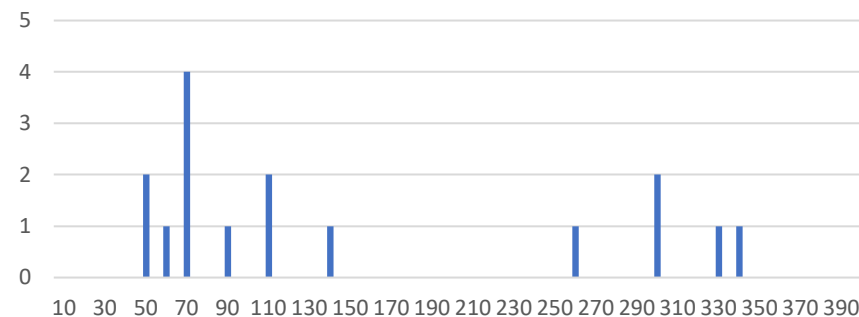
Le peuplement est représentatif des cours d'eau salmonicoles avec une bonne présence des espèces accompagnatrices de la truite fario.

Par contre, les effectifs de truite fario sont en régression constante depuis le début des suivis réalisés sur cette station (2011). On note par ailleurs des trous dans la structure de la population avec l'absence des sub-adultes.

Par ailleurs, l'Ombre commun qui était auparavant bien représenté avec les différentes cohortes est carrément absents dans les captures de cette année!

A contrario, le Chevesne n'a jamais été capturé avec de tels effectifs sur cette station et cela doit nous interroger sur la dégradation du peuplement piscicole (et donc de la qualité biologique) de la Dhuis.

Répartition des classes de taille de TRF sur la Dhuis à Condé-en-Brie



# La Dhuis à Montigny-lès-Condé

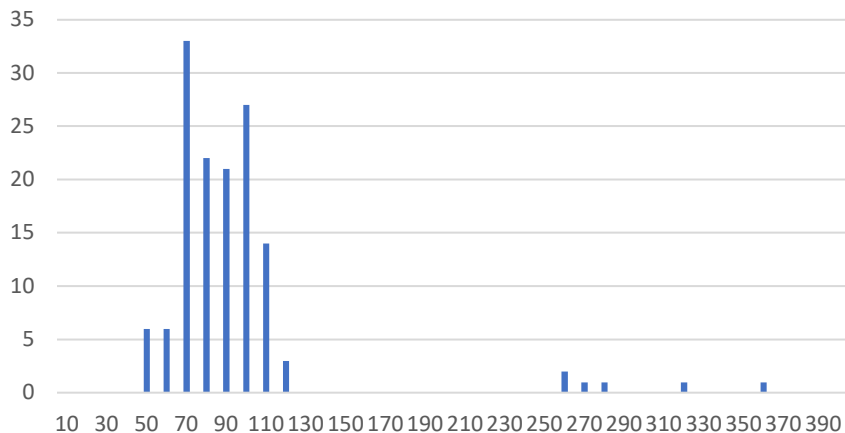
Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
08/10/2025	Condé-en-Brie	1 <sup>er</sup> passage: 41 minutes 2 <sup>ème</sup> passage: 27 minutes	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	125 m	Surface échantillonnée		612 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	1	16	«	24
Chabot fluviatile	1514	24724	69	63
Chevesne	3	49	«	17
Loche franche	62	1008	4	5
Truite de rivière	146	2381	10	43
Vairon	227	3706	17	11
<b>Total</b>		<b>31884</b>	<b>100 %</b>	<b>164</b>

Le peuplement est représentatif des cours d'eau salmonicoles avec une bonne présence de la truite fario et de ses espèces accompagnatrices. Le Chevesne est capturé pour la première fois sur cette station (premier suivi en 2016). Cette donnée sera à suivre dans le temps car si le chevesne venait à s'installer durablement au détriment de la truite fario, comme c'est le cas plus en aval, cela viendrait confirmer la lente dégradation du peuplement piscicole (et donc de la qualité biologique) qu'on sent poindre depuis quelques années. A noter aussi l'absence de Lamproie de planer sur cette station alors qu'elle normalement présente sur le bassin de la Dhuis.

Point positif, l'exceptionnel recrutement en truite fario avec un nombre très importants d'individus des cohortes 0+ et 1+, signe d'une très bonne reproduction en 2024 et 2025 sur ce tronçon de la Dhuis.

Répartition des classes de taille de TRF sur la Dhuis à Montigny-lès-Condé



# Le Dolloir à Essises

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
05/06/2025	-	1 <sup>er</sup> passage: 49 minutes 2 <sup>ème</sup> passage: 23 minutes	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	125 m	Surface échantillonnée		550 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	1	18	«	4
Chabot fluviatile	123	2236	11	4
Chevesne	1	18	«	7
Epinoche	1	18	«	«
Loche franche	175	3188	14	18
Truite de rivière	74	1336	6	111
Vairon	881	16026	69	40
<b>Total</b>		<b>22840</b>	<b>100 %</b>	<b>183</b>

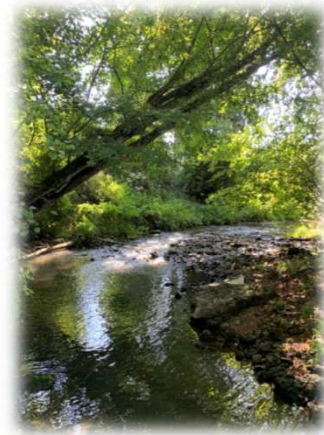
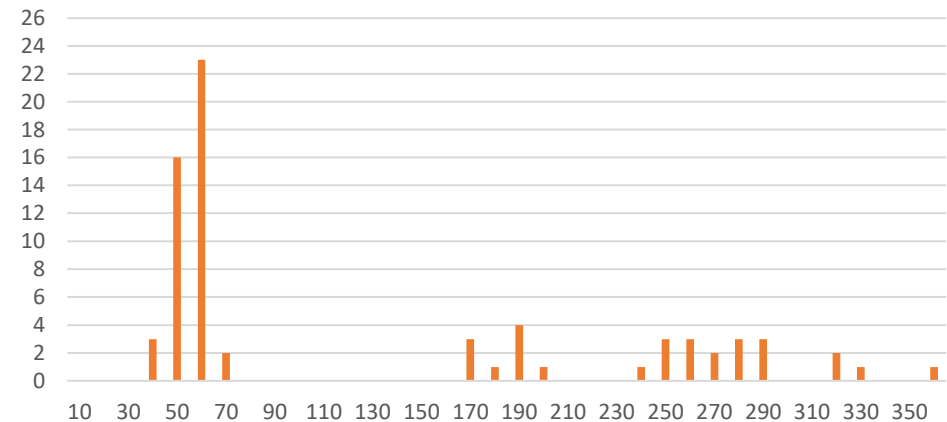
Le peuplement du Dolloir est caractéristique des cours d'eau salmonicoles avec la présence de la Truite fario et des espèces d'accompagnements comme le Chabot fluviatile, la Loche franche et le Vairon.

A noter cette année, une augmentation importante de la densité de Truite de rivière (13,3 individus/100m<sup>2</sup> cette année contre 5,5 individus/100m<sup>2</sup> en 2024), ce qui peut s'expliquer de deux façons:

- la période de réalisation de l'inventaire (courant juin en 2025 contre septembre habituellement) ne laissant pas apparaître la mortalité estivale des juvéniles
- Un très bon succès de la reproduction en 2025

Ces résultats témoignent d'un bon état (qualitatif et quantitatif) du peuplement piscicole du cours d'eau.

Répartition des classes de taille des TRF capturées sur le Dolloir



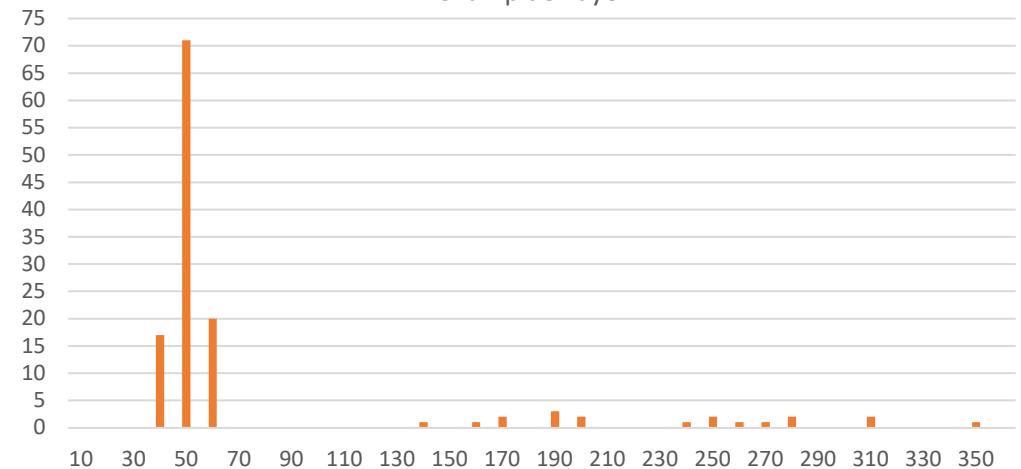
# Le ru du Champ de Faye à Montfaucon (ou ru de la Madeleine)

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
05/06/2025	-	1 <sup>er</sup> passage: 42 minutes 2 <sup>ème</sup> passage: 26 minutes	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	86 m	Surface échantillonnée		232 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
	1	18	«	4
Chabot fluviatile	36	1550	11	2
Ecrevisse à pattes blanches	2	86	1	1
Epinuche	4	172	1	1
Loche franche	22	969	6	9
Truite de rivière	131	5623	37	145
Vairon	157	6780	45	33
<b>Total</b>		<b>15180</b>	<b>100 %</b>	<b>190</b>



Répartition des classes de taille des TRF capturées sur le ru du Champ de Faye



Le peuplement du ru du Champ de Faye est caractéristique des cours d'eau salmonicoles avec la présence de la Truite fario et des espèces d'accompagnements comme le Chabot fluviatile, la Loche franche et le Vairon.

A noter cette année, une augmentation importante de la densité de Truite de rivière (56,2 individus/100m<sup>2</sup> cette année contre 26 individus/100m<sup>2</sup> en 2023, l'opération n'ayant pas eu lieu en 2024), ce qui peut s'expliquer de deux façons:

- la période de réalisation de l'inventaire (courant juin en 2025 contre septembre habituellement) ne laissant pas apparaître la mortalité estivale des juvéniles
- Un très bon succès de la reproduction en 2025

**Mais surtout, cette opération nous a permis de découvrir une nouvelle population d'écrevisses à pattes blanches dont nous n'avions pas encore connaissance** (cette donnée a par ailleurs été confirmée par une prospection nocturne sur le secteur courant Août 2025).

Ces résultats témoignent d'un bon état (qualitatif et quantitatif) du peuplement piscicole du cours d'eau et confirme la très bonne reproduction de la Truite fario sur le bassin du Dolloir en 2025.

# Réseau départemental de suivi piscicole

**Stations patrimoniales  
(suivi biennal)**



# L'Escaut à Bony / Le Câtelet

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
04/09/2025	-	1 <sup>er</sup> passage: 27 min 2 <sup>ème</sup> passage: 25 min	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	82 m	Surface échantillonnée		262 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	619	23590	98 %	97
Epinuche	9	343	1 %	1
Gardon	1	38	«	5
Perche soleil	1	38	«	«
Tanche	2	76	«	4
<b>Total</b>		<b>24085</b>	<b>100 %</b>	<b>107</b>

Le peuplement de l'Escaut à Bony est largement dominé par le Chabot fluviatile (représentant 98 % des effectifs) puis dans une moindre mesure l'Epinuche.

Ces deux espèces sont accompagnées d'un cortège plus cyprinicole dont chacune des espèces n'est représentée au mieux que par quelques individus ; leur présence pourrait s'expliquer par l'existence de plans d'eau en amont de la station.

Concernant le Chabot fluviatile plus particulièrement, l'espèce est présente en densité remarquable. L'ensemble des classes d'âge est représenté avec une dominance de jeunes individus ce qui met en avant la capacité de reproduction sur le secteur malgré une granulométrie qui pourrait apparaître comme limitante (dominance de la fraction fine).

Pour résumer, le peuplement de cette station est plutôt dégradé; on aurait pu s'attendre à retrouver de la Loche franche ainsi que d'autres espèces de cyprinidés (goujon, vandoise, chevesne, vairon...).

# La Brune à Nampcelles-la-Cour

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
01/10/2025	Nampcelles-la-Cour	1 <sup>er</sup> passage: 30 min 2 <sup>ème</sup> passage: 22 min	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	94 m	Surface échantillonnée		329 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Carpe commune	1	30	«	«
Chabot fluviatile	309	9392	14 %	30
Goujon	38	1162	2 %	24
Loche franche	73	2211	3 %	15
Lamproie de Planer	5	152	«	1
Lamproie (*)	3	91	«	«
Vairon	1924	58479	81 %	49
<b>Total</b>		<b>71517</b>	<b>100 %</b>	<b>119</b>

(\*) s'agissant d'ammocètes, il n'est pas possible à ce stade de déterminer à coup sûr l'espèce de Lamproie concernée même s'il y a de fortes chances qu'il s'agisse de Lamproie de Planer

Le peuplement de la Brune à Nampcelles-la-Cour est caractéristique des cours d'eau salmonicole si ce n'est qu'aucune truite de rivière n'a été capturée!

Il est largement dominé par le Vairon (représentant 81% des effectifs).

La présence d'espèce comme la Carpe reste anecdotique, étant donné les faibles effectifs, mais nous renseigne néanmoins sur la présence de plans d'eau en amont sur le bassin versant (qui peuvent avoir un impact sur la qualité physico-chimique des cours d'eau).

Concernant le Chabot fluviatile plus particulièrement, l'espèce est présente en densité intéressante. L'ensemble des classes d'âge est représenté ce qui met en avant la capacité de reproduction sur le secteur. La Lamproie de Planer est également capturée avec la présence de larve.

La Truite fario est absente et cette absence trouve difficilement d'explication étant donné que le cours d'eau présente une bonne qualité hydromorphologique (faciès et substrats diversifiés) et que la Brune présente aussi une bonne ressource alimentaire pour les truites. L'explication se trouve donc ailleurs (qualité physico-chimique ?). A noter que les années précédentes des truites de rivière étaient présentes mais en effectifs assez faibles (6 individus en 2023). Cet « effondrement » est-il lié à l'arrêt des alevinages en truitelles financés par la Fédération ?

# Le Hurtaut à Noircourt

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
01/10/2025	Montcornet	1 <sup>er</sup> passage: 35 min 2 <sup>ème</sup> passage: 27 min	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	102 m	Surface échantillonnée		469 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	562	11971	25 %	15
Chevesne	25	533	2 %	68
Juveniles de cyprinidés	8	171	1 %	«
Gardon	1	21	«	1
Goujon	52	1100	3 %	7
Loche franche	148	3155	8 %	7
Lamproie de Planer	2	43	«	1
Lamproie (*)	1	21	«	«
Truite de rivière	15	320	1 %	30
Vairon	1028	21911	60 %	20
<b>Total</b>		<b>39 246</b>	<b>100 %</b>	<b>148</b>

(\*) s'agissant d'ammocètes, il n'est pas possible à ce stade de déterminer à coup sûr l'espèce de Lamproie concernée même s'il y a de fortes chances qu'il s'agisse de Lamproie de Planer

Le peuplement piscicole du Hurtaut à Noircourt se caractérise par un peuplement salmonicole qui tend à glisser vers un peuplement intermédiaire (avec notamment la présence des cyprinidés rhéophiles).

Le Vairon, le Chabot fluviatile et la Loche franche sont les trois espèces majoritaires du peuplement. Concernant le Chabot fluviatile plus particulièrement, l'espèce est présente en densité intéressante. L'ensemble des classes d'âge est représenté ce qui met en avant la capacité de reproduction sur le secteur. La Lamproie de Planer est également capturée avec la présence de larve.

La Truite fario est présente en densité plutôt basse pour le département. Fait intéressant, un bon nombre de juvéniles de l'année ont été capturés témoignant encore une fois du succès reproducteur de la truite fario en 2025 dans le département. Par contre, la structuration de la population n'est pas bonne avec l'absence de plusieurs cohortes, seuls les 0+ ainsi que deux gros individus adultes ont été capturés. La population de truite fario est donc assez fragile sur ce bassin.

Il avait été proposé en 2023 de décaler cette station de suivi sur un autre tronçon, cette démarche n'a pas été entamée mais pourra l'être pour le suivi de 2027.

# Le Clignon à Bussiares

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
09/10/2025	-	1 <sup>er</sup> passage: 33 min 2 <sup>ème</sup> passage: 26 min	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	106 m	Surface échantillonnée		445 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Carassin argenté	4	90	1 %	3
Chabot fluviatile	230	5166	57 %	18
Goujon	14	314	3 %	5
Loche franche	56	1258	14 %	6
Lamproie de Planer	5	112	1	1
Lamproie (*)	3	67	1	«
Rotengle	4	90	1	«
Truite de rivière	12	260	3	18
Vairon	78	1752	19 %	6
<b>Total</b>		<b>9109</b>	<b>100 %</b>	<b>56</b>

(\*) s'agissant d'ammocètes, il n'est pas possible à ce stade de déterminer à coup sûr l'espèce de Lamproie concernée même s'il y a de fortes chances qu'il s'agisse de Lamproie de Planer

Le peuplement du Clignon est caractérisé par la présence des espèces salmonicoles (Chabot fluviatile, Loche franche, Lamproie de Planer, Truite de rivière et Vairon) et d'espèces cyprinicoles (à relier à la présence de plans d'eau sur le bassin versant et typologie de cours d'eau intermédiaire sur ce linéaire aval du Clignon) en effectifs assez réduits.

Le Chabot fluviatile est bien implanté avec la présence de toutes les cohortes.

La densité de Truite fario est plutôt stable dans le temps mais il convient de noter un déséquilibre dans la structure de la population avec la présence de 11 juvéniles de l'année pour un seul géniteur de 39 cm; il manque plusieurs cohortes.

# La Crise à Chacrise

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
24/06/2025	-	1 <sup>er</sup> passage: 23 min 2 <sup>ème</sup> passage: 22 min	Réseau de suivi départemental

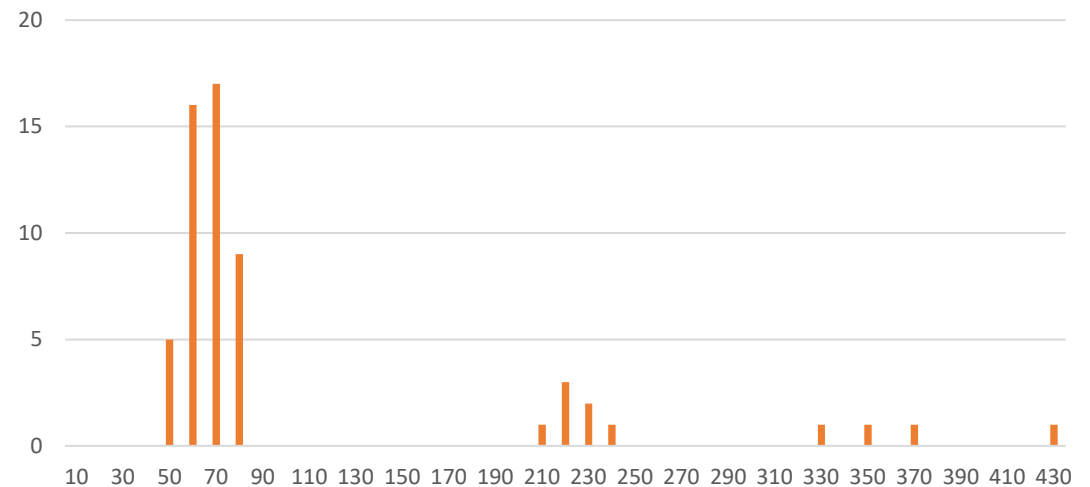
Résultats				
Longueur	98 m	Surface échantillonnée		274 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	3	109	2 %	33
Carassin doré	1	36	1 %	2
Gardon	79	2892	43 %	365
Goujon	9	333	5 %	9
Loche franche	22	802	12 %	7
Lamproie (*)	9	328	5 %	3
Perche	1	36	1	4
Truite de rivière	68	2473	32	125
<b>Total</b>		<b>7009</b>	<b>100 %</b>	<b>547</b>

(\*) s'agissant d'ammocètes, il n'est pas possible à ce stade de déterminer à coup sûr l'espèce de Lamproie concernée même s'il y a de fortes chances qu'il s'agisse de Lamproie de Planer

Le peuplement de la Crise à Chacrise est caractérisé par la présence d'espèces du cortège salmonicole (Loche franche, Lamproie de Planer, Truite de rivière) accompagnée d'espèces cyprinicoles dont la présence pourrait s'expliquer par l'existence de plans d'eau sur le bassin versant. A noter la présence d'un grand banc de gardon sur la station qui représente près de la moitié des effectifs et une biomasse très importante; en effet, sur ce type de cours d'eau salmonicole, la biomasse globale est habituellement plutôt de l'ordre de 180 – 200 kg/ha, contre 547 kg/ha cette année ! Cette importante biomasse de cyprinidés ne semble pas concurrencer la truite puisque la densité de truite est en nette augmentation par rapport aux derniers inventaires. Cela peut sans doute s'expliquer par le succès reproducteur en 2025; mais il faut néanmoins tenir compte de la période d'échantillonnage (Juin en 2025 contre Septembre-octobre les années passées) et qui ne reflète pas la potentielle mortalité estivale des juvéniles.

Le Chabot fluviatile est toujours absent sur le linéaire. Cela pourrait notamment s'expliquer par le cloisonnement de la Crise par les nombreux ouvrages présents alors qu'il est présent sur l'aval du bassin.

Répartition des classes de taille des TRF capturées sur la Crise à Chacrise



# La Crise à Soissons

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
24/06/2025	-	1 <sup>er</sup> passage: 41 min 2 <sup>ème</sup> passage: 32 min	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	97 m	Surface échantillonnée		394 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Ablette	1	25	«	«
Anguille	4	101	1 %	40
Barbeau	15	380	2 %	62
Carassin argenté	2	51	«	16
Carassin doré	1	25	«	4
Chabot fluviatile	409	10360	62 %	30
Chevesne	52	1314	8 %	202
Juveniles de cyprinidés	38	963	6 %	«
Gardon	40	1022	6 %	33
Goujon	42	1059	6 %	15
Lamproie (*)	11	279	2 %	3
Ecrevisse de Louisiane	1	25	«	1
Perche	5	127	1 %	5
Perche soleil	8	203	1 %	1
Pseudorasbora	1	25	«	«
Vandoise	41	1036	6 %	32
<b>Total</b>		<b>16995</b>	<b>100 %</b>	<b>445</b>

Le peuplement de la Crise à Soissons est caractéristique des cours d'eau intermédiaires avec une présence importante d'espèces rhéophiles.

Pour la première année de suivi de cette station, le Brochet (habituellement présent mais en faible effectif) est absent.

Le Chabot fluviatile, le Chevesne, le Gardon, le Goujon et la Vandoise dominent le peuplement avec des densités intéressantes.

Le barbeau est aussi bien représenté avec une bonne structuration de la population (présence de 4 cohortes différentes).

Le Pseudorasbora (espèce exotique envahissante) est capturé pour la première fois cette année (un seul individu), il faudra suivre cette évolution dans le temps. Autres espèces exotiques envahissantes, la Perche soleil et l'écrevisse de Louisiane avaient déjà été capturées sur cette station mais les effectifs restent faibles.

A noter la perte d'espèces sténothermes comme la Lote de rivière ou la Truite fario par rapport à l'inventaire réalisé en juin 2019.

(\*) s'agissant d'ammocètes, il n'est pas possible à ce stade de déterminer à coup sûr l'espèce de Lamproie concernée même s'il y a de fortes chances qu'il s'agisse de Lamproie de Planer

# Le Servais à Amigny-Rouy

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
24/06/2025	-	1 <sup>er</sup> passage: 65 minutes 2 <sup>ème</sup> passage: 49 minutes	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	122 m	Surface échantillonnée		756 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	52	693	14%	181
Bouvière	22	291	6 %	«
Brochet	1	13	«	«
Chabot fluviatile	1	13	«	«
Juveniles de cyprinidés	5	66	1 %	«
Epinochette	6	79	2 %	«
Gardon	130	1717	33 %	8
Goujon	8	106	2 %	1
Grémille	1	13	«	«
Loche de rivière	7	93	2 %	«
Ecrevisse américaine	3	40	1 %	«
Perche	22	291	6 %	4
Perche soleil	3	40	1 %	1
Pseudorasbora	2	26	1 %	«
Rotengle	18	238	5 %	1
Spirilin	1	13	«	«
Tanche	124	1641	25 %	13
<b>Total</b>		<b>5373</b>	<b>100 %</b>	<b>213</b>

L'inventaire met en avant la présence d'un peuplement intéressant sur la partie aval du Servais avec la présence de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial : Anguille, Bouvière, Brochet, chabot et Loche de rivière.

L'analyse des effectifs par classe de taille des Anguilles met en avant l'attrait du Servais en tant que zone de croissance pour les anguilles ainsi qu'un front de migration actif pour cette espèce sur le bassin en 2025 (nombreux individus dont quelques uns de moins de 30 cm).

Pour le reste, malgré une diversité d'espèces intéressante, les effectifs capturés par espèce sont globalement assez faibles.

La capture du Pseudorasbora (espèce exotique envahissante) confirme la présence de cette espèce sur le contexte Oise aval (après une première capture en 2019).

Situé dans le lit majeur de l'Oise, le cours aval du Servais possède un intérêt certain pour la reproduction du Brochet et de ses espèces accompagnatrices.

# Le Ru des Rochers à Essômes-sur-Marne

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
25/06/2025	-	1 <sup>er</sup> passage: 35 min 2 <sup>ème</sup> passage: 21 min	Réseau de suivi départemental

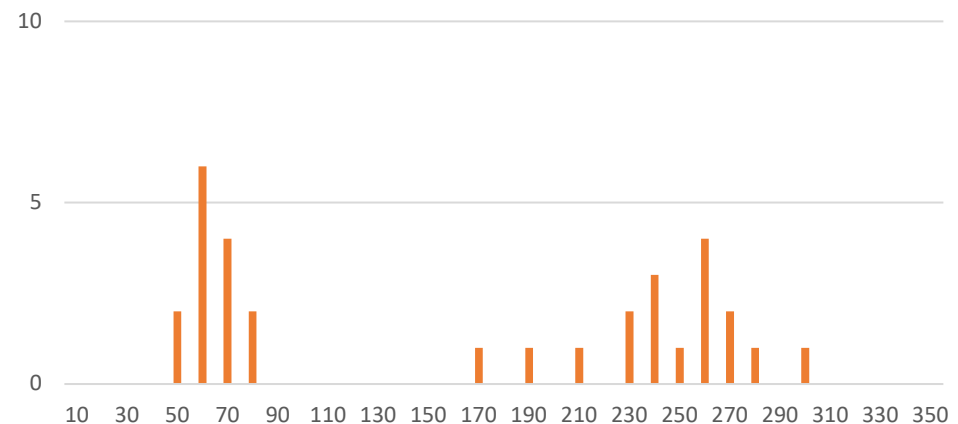
Résultats				
Longueur	98 m	Surface échantillonnée		249 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	2	80	1 %	59
Chabot	237	9531	66 %	25
Chevesne	73	2941	20 %	223
Goujon	2	80	1 %	3
Truite de rivière	31	1247	9 %	128
Vandoise	16	657	4 %	39
<b>Total</b>		<b>14 536</b>	<b>100 %</b>	<b>477</b>

Le peuplement du ru des rochers à Essômes-sur-Marne est similaire aux suivis des années précédentes en termes d'espèces capturées avec la présence de la truite de rivière et du chabot accompagnés d'espèces de cyprinidés rhéophiles (CHE, GOU, VAN).

La truite de rivière semble plutôt en augmentation en termes de densité et de biomasse par rapport aux précédentes années de suivi (2020 et 2023). On note la présence des différentes cohortes avec un déséquilibre en termes d'individus 1+.

Cela peut potentiellement s'expliquer par les très importantes crues subies en Automne 2024 qui auraient provoqué la dévalaison des jeunes individus. A contrario, ces importantes crues ont eu un effet morphogène important sur l'hydromorphologie du lit mineur. Ainsi de nouveaux faciès diversifiés sont apparus et les bonnes conditions pour la reproduction en 2025 se sont confirmés avec la présence d'un bon nombre d'individus de l'année.

Répartition des classes de taille des TRF capturées sur le ru des Rochers à Essômes-sur-Marne



# Suivi des frayères à brochets

---

- Frayère de Villeneuve-sur-Aisne (Guignicourt) sur l'Aisne
- Frayères de Grand-Verly sur le Noirrieu
- Frayères de Lesquielles-Saint-Germain sur l'Oise



# Frayère de Villeneuve-sur-Aisne (ex Guignicourt)

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
03/06/2025	Pontavert	36 minutes	Suivi de la fonctionnalité après travaux

Résultats		
Espèces	Effectif	Densité (ind/ha)
ABL	9	300
ANG	4	133
BOU	49	1633
BRB	76	2533
BRE	1	33
BRO	4	133
CAG	1	33
CHE	58	1933
CYP	520	17333
GAR	45	1500
GOU	75	2500
LOR	3	100
LPP	1	33
OCL	2	67
PER	19	633
PES	101	3367
PSR	2	67
ROT	10	333
TAN	6	200
VAI	15	500

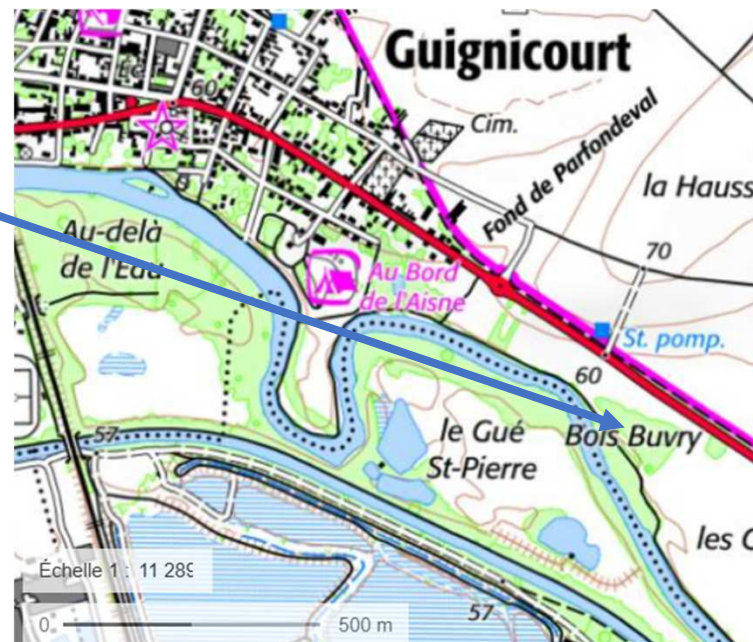
Cette frayère a été acquise puis restaurée en 2019 par la Fédération.

Le peuplement échantillonné dans cette annexe de l'Aisne est composé de 20 espèces du cortège cyprinicole dont au moins une espèce de cyprinidés non identifiée (CHE ? VAN ? GAR ?) du fait de la trop petite taille des individus capturés.

Les juvéniles sont les plus représentés ce qui met en avant la fonctionnalité de la zone pour la reproduction des espèces piscicoles.

La reproduction du Brochet est de nouveau avérée sur cette annexe. Il est aussi possible de noter la présence de la Bouvière en effectif important, de la Lamproie de Planer, de la Loche de rivière et du vairon. Ces quatre espèces sont patrimoniales.

A noter aussi la présence de 3 espèces invasives: le pseudorasbora, l'écrevisse américaine (espèces exotiques envahissantes) ainsi que la perche soleil (espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques).

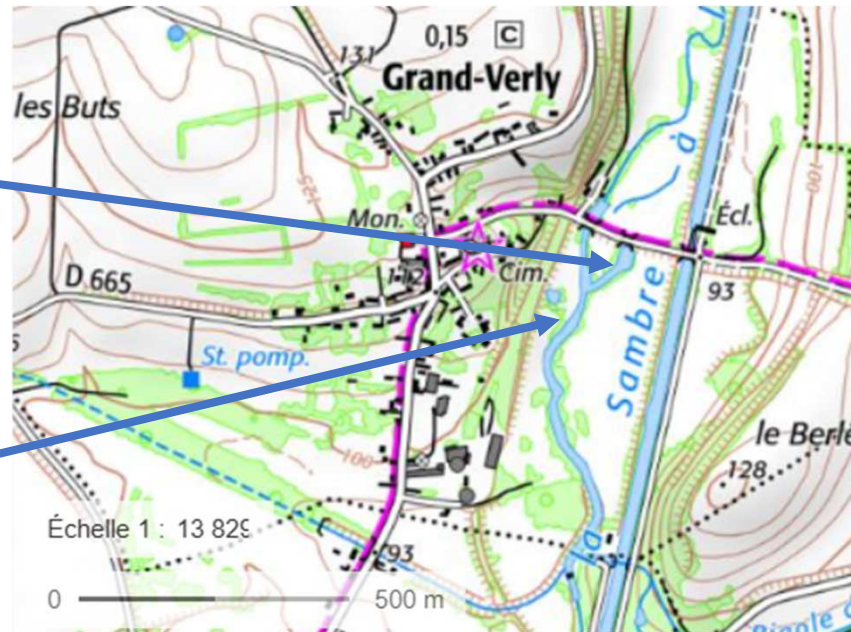


# Frayères de Grand-Verly sur le Noirrieu

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
21/05/2025	Vadencourt – Lesquiennes-Saint-Germain	36 minutes (frayère rive gauche)	Suivi de la fonctionnalité après travaux
		28 minutes (frayère rive droite)	

Résultats (frayère rive gauche)		
Espèces	Effectif	Densité (ind/ha)
CYP	437	12139
EPI	39	1083
LOF	1	28

Résultats (frayère rive droite)		
Espèces	Effectif	Densité (ind/ha)
ANG	2	70
BOU	7	246
BRB	1	35
CHE	7	246
CYP	223	7825
EPI	176	6175
GAR	4	140
GOU	3	105
LOF	15	526
TAN	1	35
VAI	338	11860



Ces frayères ont été restaurées en 2023 par la Fédération.

Le peuplement échantillonné dans la frayère située en rive droite était plus intéressant et plus diversifié en 2025; il est composé de 11 espèces du cortège cyprinicole, dont une espèce de cyprinidés non identifiée (CHE ? VAN ? GAR ?) du fait de la trop petite taille des individus capturés.

Celle située en rive gauche présente un peuplement moins diversifié et moins intéressant (en 2025).

Les juvéniles sont les plus représentés ce qui met en avant la fonctionnalité de ces zones pour la reproduction des espèces piscicoles.

Aucune espèce invasive n'a été capturée sur ces deux annexes

# Frayère de Lesquielles- Saint-Germain et Vadencourt sur l'Oise

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
21/05/2025	Vadencourt – Lesquielles- Saint-Germain	19 minutes (frayère rive droite)	Suivi de la fonctionnalité après travaux
		15 minutes (frayère rive gauche)	

Ces frayères ont été restaurées en 2023 par la Fédération.

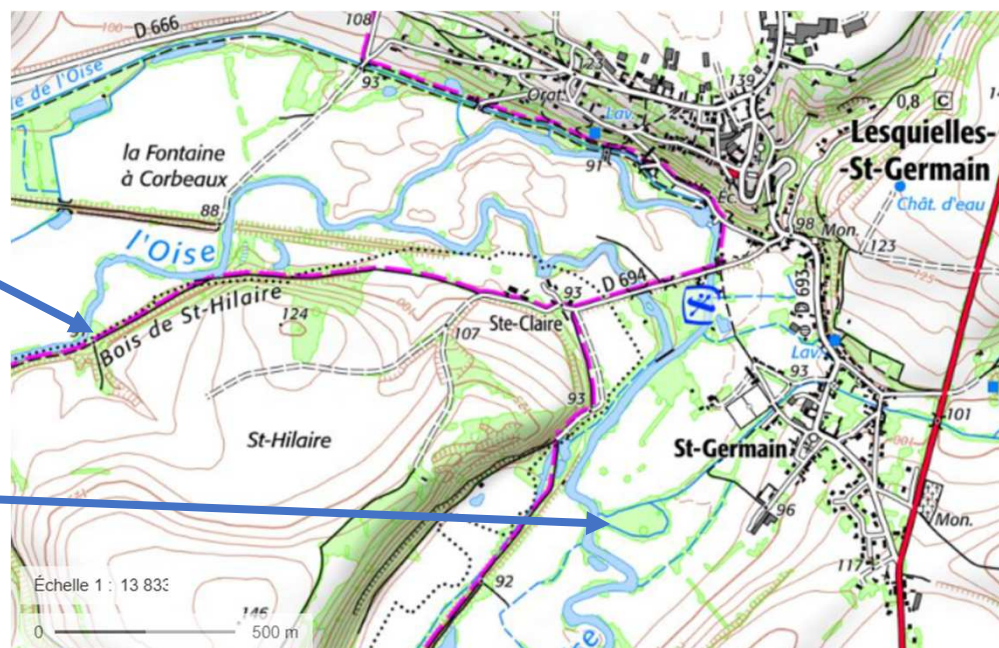
Le peuplement échantillonné dans ces frayères présente un peuplement assez diversifié et en effectif assez réduit. Cela peut s'expliquer par leur déconnexion avec la rivière Oise au moment de la pêche.

Les juvéniles sont les plus représentés ce qui met néanmoins en avant la fonctionnalité de ces zones pour la reproduction des espèces piscicoles.

Aucune espèce invasive n'a été capturée sur ces deux annexes.

Résultats (frayère rive gauche)		
Espèces	Effectif	Densité (ind/ha)
BOU	1	19
CYP	1	19
LOF	4	77

Résultats (frayère rive droite)		
Espèces	Effectif	Densité (ind/ha)
BOU	1	19
CYP	1	19
LOF	4	77



# Suivi de travaux

Le Clignon à Epaux-Bézu



# Le Clignon à Epaux-Bézu / Etat initial

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
09/10/2025	-	1 <sup>er</sup> passage: 19 min 2 <sup>ème</sup> passage: 18 min	Etat initial avant travaux de restauration

Le peuplement du Clignon sur ce tronçon présente une faible diversité et une très faible biomasse.

Il est caractérisé par la présence de deux espèces accompagnatrices de la truite de rivière.

Ces résultats ne sont néanmoins pas étonnants étant donnée la configuration du Clignon à cet endroit.

En effet, le lit mineur est rectiligne, peu profond et très peu diversifié en termes de faciès et d'habitats; il s'agit de l'ancien remous du moulin situé en aval immédiat.

Ce tronçon va d'ailleurs faire l'objet de travaux de rétablissement de la continuité écologique et restauration hydromorphologique.

Résultats				
Longueur	97 m	Surface échantillonnée		330 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	119	3608	83 %	10
Loche franche	24	728	17 %	1
<b>Total</b>		<b>4336</b>	<b>100 %</b>	<b>11</b>



# Actions de connaissance

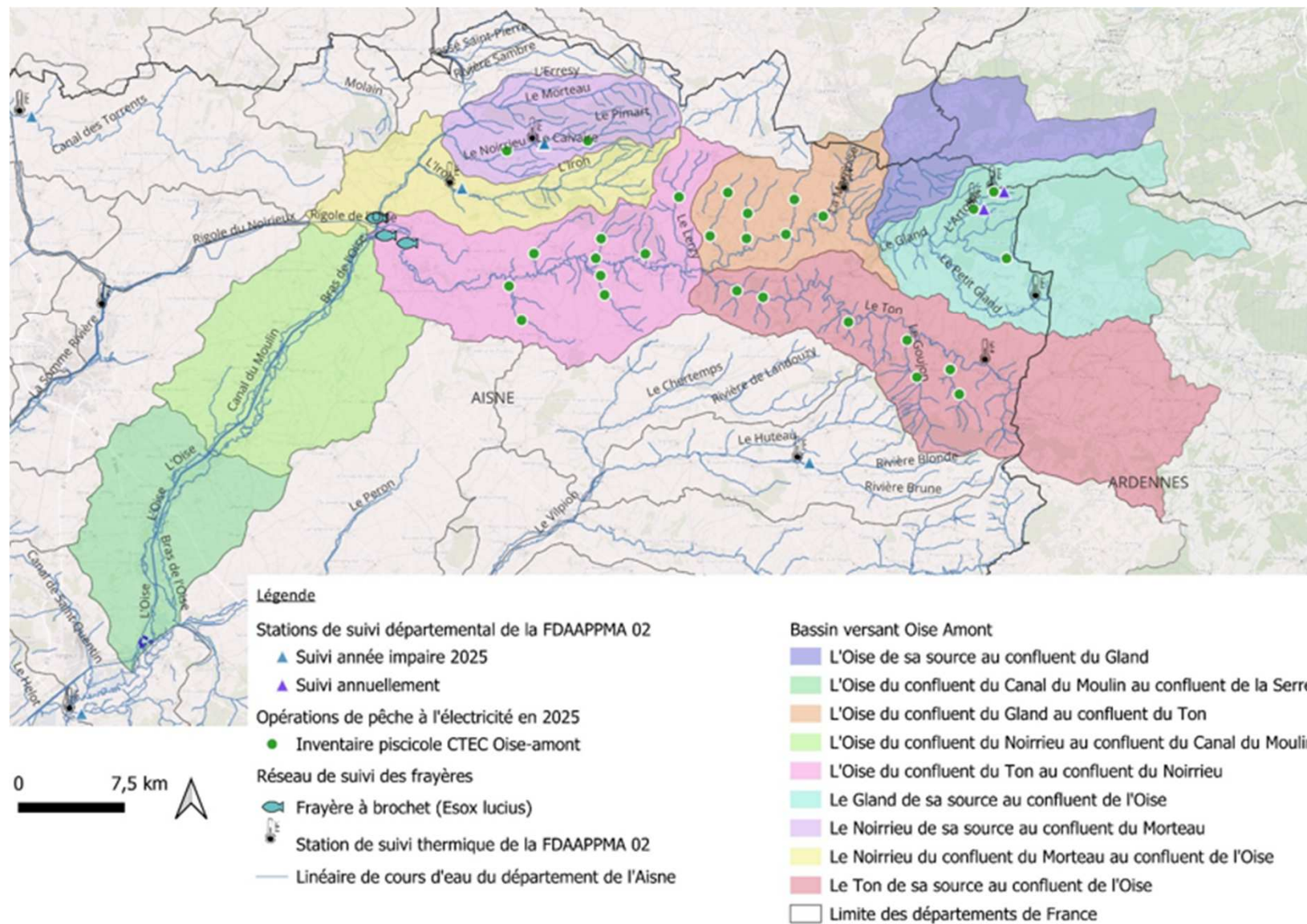
---

**Etude piscicole du bassin  
versant de l'Oise amont**

**Connaitre la biodiversité  
piscicole de la Souche et de la  
Réserve Naturelle du marais  
de Vesles-et-Caumont**



# Diagnostic piscicole du bassin de l'Oise amont et affluents dans le cadre du Contrat Territorial Eau et Climat Oise amont



28 opérations de pêche scientifique à l'électricité ont été réalisées par la FDAAPPMA 02 à l'échelle du bassin versant Oise-Amont.

L'ensemble de ces inventaires piscicoles a permis de recenser au total 22 espèces distinctes sur les affluents de l'Oise amont et les données existantes sur le bassin versant permet d'en ajouter 7 espèces pour un total de 29 espèces présentes sur le bassin-versant de l'Oise Amont.

Les espèces attendues sur les affluents salmonicoles de l'Oise sont dans l'ensemble bien représentées avec la présence des espèces accompagnatrices de la truite fario, le chabot, le vairon, la loche franche sont présents à plus de 70% sur l'ensemble des inventaires réalisés. La présence du chevesne à hauteur d'une station sur deux et du goujon sur 40% des inventaires marquent tout de même une tendance à la dégradation des affluents du bassin versant de l'Oise amont même si les rivières conservent à ce stade leur fonctionnalité.

Ces opérations ont été réalisées entre juin et septembre 2025 et ont fait l'objet d'un rapport spécifique disponible au lien suivant:

[https://www.peche02.fr/cms\\_viewFile.php?idtf=54612&path=Rapport-peche-CTEC-Oise-amont.pdf](https://www.peche02.fr/cms_viewFile.php?idtf=54612&path=Rapport-peche-CTEC-Oise-amont.pdf)

# Connaitre la biodiversité piscicole de la Souche et de la Réserve Naturelle du marais de Vesles-et-Caumont

Date	AAPPMA	Temps de pêche	Objectif
08/07/2025	-	1 <sup>er</sup> passage: 35 minutes 2 <sup>ème</sup> passage: 25 minutes	Captures en vue de marquages dans le cadre de l'étude menée à l'échelle de la RNN

Le Fossé du Loch à Vesles-et-Caumont				
Longueur	135 m	Surface échantillonnée		243 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Brochet	14	593	15	15 %
Chabot fluviatile	33	1358	36	36 %
Epinochette	19	782	21	21 %
Ecrevisse de Louisiane	19	782	3	3 %
Lote	3	123	21	21 %
Perche fluviatile	1	41	1	1 %
Tanche	2	82	2	2 %
<b>Total</b>		<b>3761</b>		<b>83</b>

La Fédération a poursuivi en 2025 son étude permettant de mieux connaître la biodiversité piscicole à l'échelle de la Réserve Naturelle Nationale de Vesles-et-Caumont.

Cette étude prévoit un gros volet de suivi télémétrique. Pour ce faire, deux opérations sur le fossé du Loch en entier ainsi que sur la Vallée Maquaire et la Souche ont été effectuées sur plusieurs jours respectivement, en juin puis en octobre, de pêche partielle visant les 3 espèces suivantes: Brochet, Lamproie de Planer, Lote de rivière. En effet, ces espèces font l'objet d'un suivi particulier avec le marquage des individus capturés afin de pouvoir suivre leur déplacement au sein de la RNN et du bassin de la Souche.

Dans ce cadre et en complément des marquages, une pêche électrique complète a été réalisée sur le tronçon déjà évalué en 2021 puis en 2024 (cf. résultats ci-contre sur le fossé du Loch à Vesles-et-Caumont).

Le peuplement piscicole sur cette station est assez peu diversifié. Néanmoins, la reproduction du Brochet est avérée et de bonne qualité sur cet affluent de la Souche qui est une frayère naturelle de qualité. Les niveaux d'eaux de 2025 ont été plutôt favorables, le marais étant resté inondé jusqu'en été.

# Connaitre la biodiversité piscicole de la Souche et de la Réserve Naturelle du marais de Vesles-et-Caumont

Date	AAPPMA	Objectif
09/07/2025 10/07/2025	-	Captures en vue de marquages dans le cadre de l'étude menée à l'échelle de la RNN



Le reste du marais a lui aussi fait l'objet d'inventaires ciblés afin de capturer un maximum d'individus de Brochet, Lamproie de Planer et Lote de rivière en vue de leur marquage puis du suivi par télémétrie.

Ces pêches complémentaires ont permis de contacter de l'Anguille, du Chabot ainsi que des cyprinidés (Tanche, Gardon...)

Par ailleurs, deux espèces indésirables sont aussi présentes : l'écrevisse de Louisiane (espèce exotique envahissante) dont la densité est plutôt forte et la Perche soleil (susceptible de provoquer des déséquilibre biologiques).



Retrouvez plus d'informations relatives à cette étude au lien suivant : <https://www.peche02.fr/6340-etude-piscicole-de-la-reserve-naturelle-du-marais-de-vesles-et-caumont.htm>



Rédaction et analyse : Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique  
Crédits photos : Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique